



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Sarthe



Division des Ressources
Humaines
Tél : 02.43.61.58.24
ce.72drh1fc@ac-nantes.fr

Dossier suivi par :
Mme MENU

19 boulevard Paixhans
CS 50042
72071 LE MANS Cedex 9

Le Mans, le 14 mars 2017

L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale de la
Sarthe

à

Mesdames et Messieurs
les instituteurs et les professeurs des écoles

S/C
de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation nationale

Objet : Recrutement des personnels du 1^{er} degré aux stages de préparation au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) – Année scolaire 2017/2018.

Réf :

Décret 2017-169 du 10/02/2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)

Arrêté du 10/02/2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

Arrêté du 10/02/2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du CAPPEI

Circulaire MENESR n° 2017-026 du 14/02/2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

Le décret n°169 du 10 février 2017 crée le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) pour les enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public.

Ce décret est complété par deux arrêtés du 10 février 2017 qui précisent, d'une part, l'organisation la formation au CAPPEI, et d'autre part, les modalités d'organisation de l'examen pour l'obtention du CAPPEI.

Cette formation s'adresse aux enseignants qui exercent leurs fonctions dans les écoles, dans les établissements scolaires et dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

La formation professionnelle spécialisée comporte notamment :

- un parcours de formation conduisant aux épreuves du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive.

La formation est composée * :

- D'un tronc commun, non fractionnable, de 144 heures comportant 6 modules obligatoires ;
- De deux modules d'approfondissement d'une durée totale de 104 heures, chaque module étant non fractionnable ;
- D'un module de professionnalisation dans l'emploi d'une durée de 52 heures, non fractionnable.

* Tableaux joints « parcours de formation recommandés », annexes 2 et 5 de la circulaire MENESR – n° 2017-026

Vous trouverez ci-joint les fiches pour les candidatures à la formation de préparation au CAPPEI pour l'année scolaire 2017/2018.

Le CAPPEI est organisé à l'intention des enseignants du premier et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par un contrat à durée indéterminée.

De plus, ils doivent s'engager aux obligations suivantes :

- Exercer sur un support de poste formation correspondant au parcours de formation,
- Suivre l'intégralité de la formation,
- Se présenter à l'examen,

Les instituteurs et les professeurs des écoles qui souhaitent se porter candidats au départ en formation préparatoire au CAPPEI, devront adresser la fiche de candidature accompagnée de l'avis de l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription dont ils dépendent, à la Direction Académique – bureau de la formation continue avant le :

Mardi 28 mars 2017
le cachet de la poste faisant foi.

L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale de la Sarthe



Jean-Marc MILVILLE

**FICHE DE CANDIDATURE AU
STAGE DE PREPARATION AU C.A.P.P.E.I
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'EDUCATION INCLUSIVE
Année scolaire 2017-2018**

DRH 1
Formation Continue

NOM D'USAGE :

PRENOM :

NOM DE FAMILLE :

Adresse administrative actuelle où pourra être contacté le candidat :

Diplômes :

Titres professionnels :

Ancienneté des services au 01/09/2017 :

Avez-vous sollicité votre candidature à un stage CAPA SH les années antérieures :

NON

OUI

Si OUI, préciser le(s) année(s) :

option :

Précisez le ou les modules de professionnalisation choisi(s) par ordre de priorité :

OBLIGATION D'EXERCER ET DE SE PRESENTER A L'EXAMEN (à signer par le candidat)

Je soussigné(e)

m'engage :

A me présenter, à l'issue de la formation dans un centre, à l'épreuve consécutive du CAPPEI

Signature du candidat



AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA CIRCONSCRIPTION SUR LA CANDIDATURE AU STAGE DE PREPARATION AU CAPPEI

Mme, M :
(nom et prénom du candidat)

Grade :

Module(s) de professionnalisation :

Motivations du candidat et expériences professionnelles :

Ses aptitudes à s'insérer dans une équipe de travail :

Ses capacités d'adaptation aux fonctions qu'il sollicite :

Ses capacités à suivre une formation spécialisée dans les conditions prévues par les textes :

CONCLUSION

AVIS FAVORABLE (1)

AVIS DEFAVORABLE (1)

A,

le,

Signature de l'IEN de circonscription :

(1) rayer la mention inutile

Division des Ressources
Humaines
Tél : 02.43.61.58.24
ce.72drh1fc@ac-nantes.fr

Dossier suivi par :
Mme MENU

19 boulevard Paixhans
CS 50042
72071 LE MANS Cedex 9

Annexe V

Tableau de correspondance des options Capa-SH et 2CA-SH avec les différents parcours
Cappei

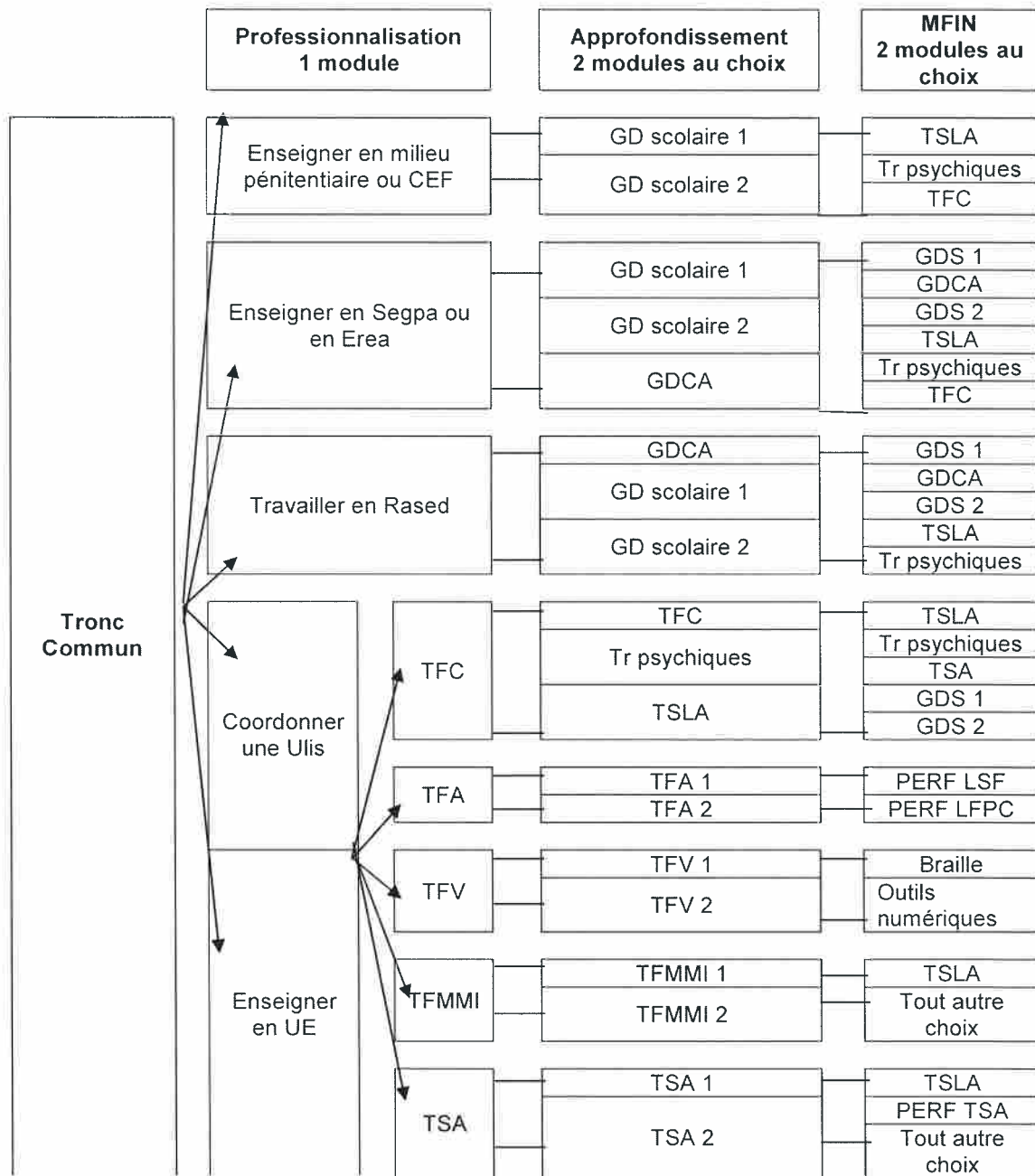
Anciennes certifications CAPA-SH ou 2 CA-SH						
Option A	Option B	Option C	Option D	Option E	Option F	Option G
Nouvelle certification Cappei						
MODULES DE TRONC COMMUN : Enjeux éthiques et sociétaux Cadre législatif et réglementaire Connaissance des partenaires Relations avec les familles Besoins éducatifs particuliers et réponses pédagogiques Personne-ressource						
DEUX MODULES D'APPROFONDISSEMENT AU CHOIX						
Troubles de la fonction auditive 1 et 2	Troubles de la fonction visuelle 1 et 2	Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes 1 et 2	Troubles psychiques TSLA Troubles des fonctions cognitives Troubles du spectre autistique 1 et 2	Grande difficulté scolaire 1 Grande difficulté scolaire 2 Troubles psychiques TSLA Troubles des fonctions cognitives	Grande difficulté scolaire 1 Grande difficulté scolaire 2 Difficulté de compréhension des attentes de l'école Troubles psychiques TSLA Troubles des fonctions cognitives	Grande difficulté scolaire 1 Grande difficulté scolaire 2 Difficulté de compréhension des attentes de l'école Troubles psychiques TSLA Troubles des fonctions cognitives
UN MODULE DE PROFESSIONNALISATION DANS L'EMPLOI AU CHOIX						
Coordonner une Ulis Enseigner en UE	Coordonner une Ulis Enseigner en UE	Coordonner une Ulis Enseigner en UE	Coordonner une Ulis Enseigner en UE	Travailler en Rased – aide à dominante pédagogique	Enseigner en Segpa ou Erea Enseigner en milieu pénitentiaire ou en centre éducatif fermé (CEF)	Travailler en Rased -aide à dominante relationnelle-
Tous modules d'approfondissement. Modules déjà existants ou à venir (exemple : perfectionnement en LSF, perfectionnement en braille, outils numériques, travailler avec une aide humaine, etc.)						

Le tableau est indicatif. Les équivalences accordées doivent également prendre en compte les postes ou missions sur lesquels les enseignants sont affectés, notamment s'ils ne correspondent pas à leur option de formation CAPA-SH ou 2CA-SH initiale.

Parcours de formation recommandés

Le tableau ci-dessous présente les combinaisons de modules correspondant à la logique de parcours équilibrés par rapport aux fonctions occupées par les enseignants au moment de leur accès à la formation.

Si ces parcours sont les plus usuels, d'autres sont possibles selon les situations.



CEF :	Centre éducatif fermé	TFC :	Troubles des fonctions cognitives
GDCA :	Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école	TFMMI :	Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes
GDS :	Grande difficulté scolaire	TFV :	Troubles de la fonction visuelle
LFPC :	Langue française Parlée Complétée	Tr psychiques :	Troubles psychiques
LSF :	Langue des Signes Française	TSA :	Troubles du spectre autistique
TFA :	Troubles de la fonction auditive	TSLA :	Troubles spécifiques du langage et des apprentissages